



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi, le 15 avril 2019

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit et tenue lundi le 15 avril 2019 à la salle municipale, de 19 h 30 h à 19 h 41.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Éric Morissette
 Yvon Martel

La séance est ouverte à 19 h 35 par le maire monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Madame Guylaine Bergeron, adjointe administrative, agit comme secrétaire de la réunion.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, les conseillers Valérie Fortier et Marcel Larochelle ont donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

109-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour soit adopté.

À SAVOIR :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisation à nommer Madame Guylaine Bergeron secrétaire d'assemblée et responsable du procès-verbal et ce, rétroactivement à l'assemblée extraordinaire du 11 avril 2019, 20 h;
4. Autorisation d'administrateur(s) pour la caisse;
5. Autorisation à Infotech à agir pour procéder à l'administration;
6. Autorisation à engager un agent afin de veiller à la sécurité du centre administratif ainsi qu'aux séances du conseil et ce, jusqu'à prochain ordre;
7. Clôture de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

110-2019

Autorisation à nommer Madame Guylaine Bergeron secrétaire d'assemblée et responsable du procès-verbal et ce, rétroactivement à l'assemblée extraordinaire du 11 avril 2019, 20 h.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé Yvon Martel que le Conseil autorise à nommer Madame Guylaine Bergeron, secrétaire d'assemblée et responsable du procès-verbal et ce, rétroactivement à l'assemblée extraordinaire du 11 et 15 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

111-2019

Autorisation d'administrateur(s) pour la caisse.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise Madame Guylaine Bergeron adjointe administrative à signer les chèques et les documents de la municipalité lors de l'absence du directeur général.

112-2019

Autorisation à Infotech à agir pour procéder à l'administration

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise Infotech à effectuer la paie des employés municipaux et les paiements de factures aux fournisseurs.

113-2019

Autorisation à engager un agent afin de veiller à la sécurité du centre administratif ainsi qu'aux séances du conseil et ce, jusqu'à prochain ordre

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que la municipalité procède à l'engagement d'un agent pour veiller à la sécurité du centre administratif ainsi qu'aux séances du conseil et ce, jusqu'à prochain ordre

114-2019

Clôture de la séance

Il est proposé à 19 h 41 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Guylaine Bergeron
Secrétaire